

Avec 21 500 élèves de plus qu'en 2009, les établissements publics et privés du second degré de France métropolitaine et des DOM accueillent 5 353 200 élèves à la rentrée 2010, soit une hausse de 0,4 %. Cette hausse concerne les collèges (+ 0,5 %, soit 15 900 élèves) et les lycées professionnels qui, avec 11 200 élèves en plus, augmentent de 1,6 %. En baisse régulière depuis quatre ans, les lycées généraux et technologiques perdent 5 600 élèves en 2010, en moindre régression cette année (- 0,4 %) contre - 1,6 % en 2008 et - 1,1 % en 2009. Le secteur privé accueille un peu plus d'un élève sur cinq (soit 21 %), la part de ce secteur d'enseignement s'accroît légèrement, comme en 2009, à l'entrée au collège. Plus des deux tiers des académies voient croître leurs effectifs, à l'exception des académies d'Aix-Marseille, Caen, Nancy-Metz, Reims, Guadeloupe et de la Martinique.

Les élèves du second degré à la rentrée 2010 dans les établissements publics ou privés

Pour l'année scolaire 2010-2011, les établissements du second degré accueillent 5 353 200 élèves en métropole et dans les DOM, soit 21 500 élèves de plus qu'en 2009. L'augmentation de 0,4 % enregistrée cette année après plusieurs années de baisse, est due à la hausse des élèves scolarisés dans les collèges et les lycées professionnels (*tableau 1*).

L'augmentation du nombre de collégiens se poursuit en 2010

À la rentrée 2010, les classes de collège connaissent, comme en 2009, une augmentation de leurs effectifs (+ 15 900 élèves, soit + 0,5 %), qui est le résultat d'un effet démographique positif, compensé en partie par l'accroissement de la fluidité des parcours. En effet, les taux de redoublement sont encore orientés à la baisse en 2010 et atteignent 3,9 % en sixième (4,5 %

en 2009), 2,3 % en cinquième (2,6 % en 2009), 3,6 % en quatrième (4,1 % en 2009) et 4,9 % en troisième (5,0 % en 2009).

L'effet « scolarisation » dans les collèges contribue donc à la baisse de 11 200 élèves, tandis que l'effet « pur » de la démographie entraîne une augmentation de 27 100 élèves. L'effet « démographique » mesure les effectifs attendus si les générations présentes au collège en 2010 avaient eu les mêmes comportements que celles de 2009 en terme de redoublement, sortie ou orientation. L'effet « scolarisation » mesure l'écart entre cet effet « démographique » et les effectifs constatés en 2010 (*graphique p. 3*).

Une hausse conjoncturelle des effectifs en lycée professionnel

Après quatre années consécutives de baisse, le lycée professionnel connaît une

Champ. Cette Note ne couvre que les effectifs sous statut scolaire suivant une formation du second degré (hors classes post-baccalauréat) dans un établissement public ou privé sous tutelle du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative. En sont donc exclus les élèves inscrits dans un établissement du second degré relevant d'autres ministères (notamment du ministère de l'agriculture, de l'alimentation de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire ; de la défense ; du travail, de l'emploi et de la santé ; des solidarités et de la cohésion sociale) et les élèves qui suivent une formation par alternance (apprentissage). Les élèves qui s'orientent vers ces voies de formation sont donc comptés parmi les sortants.

Source : MENJVA-DEPP, système d'information Scolarité et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

TABLEAU 1 – Évolution des effectifs du second degré dans les établissements sous tutelle du MENJVA de 2007 à 2010

France métropolitaine + DOM - Public et Privé (y compris EREA)

Formation	Rentrée		Variation en		Rentrée		Variation en		Rentrée		Variation en	
	2007	2008	effectifs	%	2009	effectifs	%	2010	effectifs	%		
	A	B	B-A	B-A / A	C	C-B	C-B / B	D	D-C	D-C / C		
Sixième	796 227	790 384	- 5 843	- 0,7	790 610	226	0,0	795 059	4 449	0,6		
Cinquième	763 647	771 927	8 280	1,1	770 366	- 1 561	- 0,2	772 665	2 299	0,3		
Quatrième	754 611	764 852	10 241	1,4	772 325	7 473	1,0	770 949	- 1 376	- 0,2		
Troisième	757 274	746 500	- 10 774	- 1,4	755 857	9 357	1,3	766 615	10 758	1,4		
Total 6^{ème} à 3^{ème}	3 071 759	3 073 663	1 904	0,1	3 089 158	15 495	0,5	3 105 288	16 130	0,5		
CPA, CLIPA, Apprenti junior, DIMA***	1 043	947	- 96	- 9,2	1 587	640	67,6	2 220	633	39,9		
UPI	11 199	13 882	2 683	24,0	16 475	2 593	18,7	18 941	2 466	15,0		
Sous-total collège hors SEGPA	3 084 001	3 088 492	4 491	0,1	3 107 220	18 728	0,6	3 126 449	19 229	0,6		
SEGPA	103 954	101 271	- 2 683	- 2,6	98 892	- 2 379	- 2,3	95 554	- 3 338	- 3,4		
1 - Total collège	3 187 955	3 189 763	1 808	0,1	3 206 112	16 349	0,5	3 222 003	15 891	0,5		
CAP 1 an	6 570	6 481	- 89	- 1,4	6 470	- 11	- 0,2	6 333	- 137	- 2,1		
1 ^{ère} année CAP2	50 966	53 313	2 347	4,6	63 799	10 486	19,7	63 149	- 650	- 1,0		
2 ^{ème} année CAP2	42 205	42 712	507	1,2	45 204	2 492	5,8	53 639	8 435	18,7		
Total CAP en 2 ans	93 171	96 025	2 854	3,1	109 003	12 978	13,5	116 788	7 785	7,1		
CAP 3 ans	367	478	111	30,2	273	- 205	- 42,9	189	- 84	- 41,1		
Total CAP	100 108	102 984	2 876	2,9	115 746	12 762	12,4	123 310	7 564	6,5		
BEP 1 an	4 501	3 625	- 876	- 19,5	493	- 3 132	- 86,4	272	- 221	- 44,8		
Seconde BEP	207 117	138 523	- 68 594	- 33,1	29 672	- 108 851	- 78,6	27 131	- 2 541	- 8,6		
Terminale BEP	196 342	187 028	- 9 314	- 4,7	121 979	- 65 049	- 34,8	27 686	- 94 293	- 77,3		
Total BEP en 2 ans	403 459	325 551	- 77 908	- 19,3	151 651	- 173 900	- 53,4	54 817	- 96 834	- 63,9		
Total BEP	407 960	329 176	- 78 784	- 19,3	152 144	- 177 032	- 53,8	55 089	- 97 055	- 63,8		
Bac professionnel en 1 an	519	417	- 102	- 19,7	359	- 58	- 13,9	36	- 323	- 90,0		
Première pro en 2 ans et BMA	97 895	97 245	- 650	- 0,7	1047*	- 96 198	- 98,9	*1 034	- 13	- 1,2		
Terminale pro en 2 ans et BMA	86 543	87 473	930	1,1	86 488	- 985	- 1,1	**1 026	- 85 462	- 98,8		
Total bac pro en 2 ans et BMA	184 438	184 718	280	0,2	87 535	- 97 183	- 52,6	2 060	- 85 475	- 97,6		
Seconde professionnelle en 3 ans	5 577	66 788	61 211	1 097,6	162 718	95 930	143,6	167 354	4 636	2,8		
Première professionnelle en 3 ans	3 918	6 239	2 321	59,2	160 353	154 114	2 470,2	206 937	46 584	29,1		
Terminale professionnelle en 3 ans	2 173	3 628	1 455	67,0	5 851	2 223	61,3	140 887	135 036	2 307,9		
Total bac professionnel en 3 ans	11 668	76 655	64 987	557,0	328 922	252 267	329,1	515 178	186 256	56,6		
Total Bac professionnel	196 625	261 790	65 165	33,1	416 816	155 026	59,2	517 274	100 458	24,1		
Mentions complémentaires	6 346	6 444	98	1,5	6 757	313	4,9	6 680	- 77	- 1,1		
FC, divers pro de niveaux IV et V	2 342	2 696	354	15,1	2 819	123	4,6	3 183	364	12,9		
2 - Total lycée professionnel	713 381	703 090	- 10 291	- 1,4	694 282	- 8 808	- 1,3	705 536	11 254	1,6		
Seconde générale et technologique	513 344	497 089	- 16 255	- 3,2	497 896	807	0,2	502 228	4 332	0,9		
Première générale et technologique	480 637	474 800	- 5 837	- 1,2	463 203	- 11 597	- 2,4	460 201	- 3 002	- 0,6		
<i>dont générale</i>	323 200	321 596	- 1 604	- 0,5	315 701	- 5 895	- 1,8	321 770	6 069	1,9		
<i>dont technologique</i>	140 521	139 370	- 1 151	- 0,8	135 903	- 3 467	- 2,5	130 913	- 4 990	- 3,7		
<i>dont adaptation et BT</i>	16 916	13 834	- 3 082	- 18,2	11 599	- 2 235	- 16,2	7 518	- 4 081	- 35,2		
Terminale générale et technologique	476 051	474 977	- 1 074	- 0,2	470 236	- 4 741	- 1,0	463 248	- 6 988	- 1,5		
<i>dont générale</i>	312 882	317 070	4 188	1,3	314 842	- 2 228	- 0,7	314 726	- 116	0,0		
<i>dont technologique</i>	161 308	156 332	- 4 976	- 3,1	154 470	- 1 862	- 1,2	147 696	- 6 774	- 4,4		
<i>dont BT</i>	1 861	1 575	- 286	- 15,4	924	- 651	- 41,3	826	- 98	- 10,6		
3 - Total lycée général et technologique	1 470 032	1 446 866	- 23 166	- 1,6	1 431 335	- 15 531	- 1,1	1 425 677	- 5 658	- 0,4		
Total second degré (1 + 2 + 3)	5 371 368	5 339 719	- 31 649	- 0,6	5 331 729	- 7 990	- 0,1	5 353 216	21 487	0,4		

Source : MENJVA - DEPP

Les 10 340 élèves des EREA sont répartis selon leur classe.

* En 2009 et 2010 uniquement des brevets des métiers d'art (BMA).

** En 2010 uniquement des brevets des métiers d'art (BMA).

*** Depuis 2008, DIMA = CPA, CLIPA, Apprenti junior

augmentation des effectifs de 11 200 élèves (+ 1,6 %). Cette évolution porte essentiellement sur le CAP (+ 7 600 élèves) en raison du passage en deuxième année de CAP, des élèves plus nombreux en première année à la rentrée 2009. De plus, on note un accroissement du flux de passage de troisième en première année de CAP en 2009 qui se stabilise en 2010 à un niveau proche de celui de 2009 (4,8 %) (tableau 2, p. 3). La croissance des effectifs résulte aussi de la généralisation du baccalauréat professionnel en trois ans qui se poursuit parallèlement à l'extinction des BEP (+ 3 400). Il ne perdure en tant que BEP que deux spécialités en 2010

(carrières sanitaires et sociales ainsi qu'hôtellerie) qui rassemblent encore un peu plus de 27 000 élèves en première année. En cinq ans, les élèves préparant un BEP sont passés de 420 000 en 2006 à 55 000 en 2010 pour les dernières spécialités. Avec 167 300 élèves, la seconde professionnelle continue sa montée en charge. Pour autant, les entrées dans la voie professionnelle en provenance de troisième restent stables autour de 26 %.

Comme à la rentrée 2009, la classe de première professionnelle présente un gonflement conjoncturel de ses effectifs dû au passage naturel des élèves de

seconde professionnelle en première mais, également, à un reliquat d'élèves venant de terminale BEP (près d'un élève sur deux). Au total, 705 500 élèves sont accueillis en lycée professionnel.

La démographie est prépondérante sur l'évolution des effectifs du lycée général et technologique

Avec 1 425 700 élèves, le second cycle général et technologique accueille 5 600 élèves de moins qu'en 2009 (- 0,4 %). Cette baisse – moins prononcée que celles

observées lors des quatre précédentes rentrées qui allaient de 1,1 % à 1,6 % – est essentiellement due aux effets démographiques, les générations de 1989 à 1992, qui ont quitté le lycée au cours des quatre dernières années, étant beaucoup plus nombreuses que les générations de 1993 à 1995 qui y sont entrées. Toutefois, la moindre réussite à la session du baccalauréat général 2010 atténue un peu cet effet par une hausse des redoublements de terminale (voir le graphique ci-contre).

L'augmentation des naissances à partir de 1995 gonfle à nouveau les effectifs de seconde générale et technologique à partir de 2010 et se répercutera sur les prochaines années. Les flux de passage de la troisième vers la seconde générale et technologique sont en croissance sur les cinq dernières années de 56,5 % en 2006 à 59,1 % en 2010. Cette hausse bénéficie largement de la baisse des redoublements de troisième qui passe, dans le même temps, de 6,2 % à 4,9 % (tableau 2). Les classes de première générale et technologique sont globalement déficitaires, essentiellement à cause d'une désaffection pour les classes de première technologique et d'adaptation, alors que les effectifs de première générale augmentent. Ainsi, à l'issue de la classe de seconde, 60,8 % des élèves se sont orientés vers la voie générale en 2010 contre 59,4 % en 2009, soit 6 000 élèves supplémentaires, alors que moins d'élèves ont choisi les premières technologique ou d'adaptation (22,6 % contre 23 % en 2009). En outre, 3,9 % des élèves de seconde générale et technologique se sont réorientés vers la voie professionnelle, soit plus de 15 000 élèves ; 10,8 % des élèves de seconde générale et technologique redoublent. La baisse des redoublements est régulière au cours des dix dernières années passant de 16 % en 2001 à moins de 11 % cette année. Enfin, moins de 3 % des élèves de seconde générale et technologique se sont dirigés vers l'apprentissage ou ont quitté les établissements de l'éducation nationale. La réforme du lycée s'applique aux élèves entrant en seconde générale et technologique en 2010. Elle instaure, en dehors d'un accompagnement personnalisé, l'introduction de deux enseignements d'exploration afin d'éclairer les futurs choix de parcours des élèves (voir l'encadré p. 6).

TABLEAU 2 – Les orientations en fin de troisième

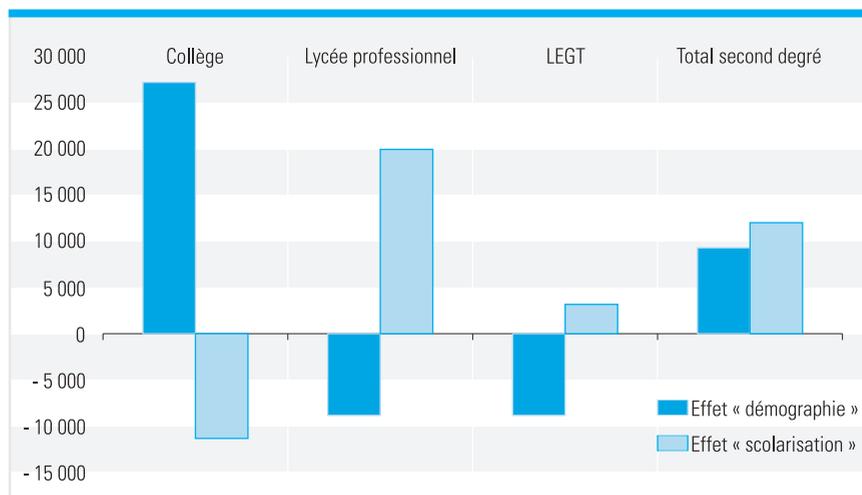
France métropolitaine + DOM, Public et Privé (y compris EREA)

	2006	2007	2008	2009	2010
Redoublement de troisième	6,2	5,8	5,4	5,0	4,9
Troisième vers seconde générale et technologique	56,5	56,7	57,2	58,8	59,1
Troisième vers voie professionnelle	26,4	26,4	26,4	25,9	25,9
dont 1 ^{ère} année CAP 2 ans	3,5	3,6	3,9	5,0	4,8
dont seconde professionnelle	0,4	0,6	7,0	17,4	18,0
dont seconde BEP	22,4	22,2	15,4	3,3	3,0
Sorties vers l'apprentissage ou l'agriculture	10,9	11,0	11,0	10,3	10,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : MENJVADEPP

Variations des effectifs du second degré dues à la démographie et à la scolarisation

France métropolitaine + DOM - Public et Privé (y compris EREA)



Guide de lecture sur les classes de collège

Les classes de collège enregistrent une augmentation de 15 900 élèves à la rentrée 2010.

Cette hausse résulte de deux effets conjugués :

- un effet « démographie » qui dépend de la variation de la taille des générations et correspond à l'écart entre l'effectif constaté à la rentrée 2010 et l'estimation de celui-ci, si les taux de scolarisation mesurés à la rentrée 2010 étaient identiques à ceux observés à la rentrée 2009, soit 27 100 élèves de plus à cette rentrée ;
- et un effet « scolarisation » essentiellement lié à l'orientation scolaire, à l'impact des évolutions des taux de passage, de redoublement ou de sortie, soit une diminution de 11 200 élèves.

La part de l'enseignement privé s'améliore régulièrement dans le second degré

Lors de cette rentrée, les effectifs du secteur privé augmentent en collège et dans les formations professionnelles, respectivement de 1,0 % (soit 6 500 élèves) et de 1,2 % (soit 1 800 élèves), et sont stables dans les lycées généraux et technologiques par rapport à 2009 (+ 0,1 %, soit + 308 élèves).

La part du privé croît faiblement mais régulièrement depuis dix ans (de 20,1 % en 2001 elle est passée à 21,3 % en 2010) dans l'ensemble du second degré. Cette part s'est accrue de 1,2 point dans les collèges et de 1,6 point dans les lycées généraux et technologiques. La part du privé dans l'enseignement professionnel est plus stable (+ 0,7 point) (tableau 3).

D'une part, les flux sont positifs en faveur du secteur privé : 9,9 % des élèves du secteur public sont passés dans le secteur privé à leur entrée au collège en 2010 ; d'autre part, le secteur privé garde une grande partie de ses effectifs : 60,7 % des entrants en sixième du privé proviennent du secteur privé (voir l'encadré p. 4).

Augmentation des effectifs dans plus des deux tiers des académies

Plus des deux tiers des académies de France métropolitaine sont concernées par la croissance des effectifs du second degré. Les académies du littoral atlantique ainsi que celles de Toulouse et de Montpellier enregistrent les plus fortes progressions : Bordeaux et Nantes (1,0 %), Toulouse (1,1 %), Rennes (1,2 %), Montpellier et Poitiers (1,4 %) (voir tableau 4 et carte p. 5).

TABEAU 3 – Évolution des effectifs du second degré par secteur, dans les établissements sous tutelle du MENJVA entre 2009 et 2010

France métropolitaine + DOM - Public et Privé (y compris EREA)

Formation	Établissements publics				Établissements privés				Part du privé en 2009	Part du privé en 2010
	Retournée 2009	Retournée 2010	Variation en effectifs		Retournée 2009	Retournée 2010	Variation en effectifs			
	A	B	B-A	% B-A/A	A	B	B-A	% B-A/A		
Sixième	622 270	624 984	2 714	0,4	168 340	170 075	1 735	1,0	21,3	21,4
Cinquième	606 110	606 778	668	0,1	164 256	165 887	1 631	1,0	21,3	21,5
Quatrième	604 626	603 603	- 1 023	- 0,2	167 699	167 346	- 353	- 0,2	21,7	21,7
Troisième	592 652	600 254	7 602	1,3	163 205	166 361	3 156	1,9	21,6	21,7
Total 6^{ème} à 3^{ème}	2 425 658	2 435 619	9 961	0,4	663 500	669 669	6 169	0,9	21,5	21,6
CPA, CLIPA, Apprenti junior, DIMA*	15 685	18 511	2 826	18,0	2 377	2 650	273	11,5	13,2	12,5
dont UPI	14 644	16 804	2 160	14,8	1 831	2 137	306	16,7	11,1	11,3
Sous total collège hors SEGPA	2 441 343	2 454 130	12 787	0,5	665 877	672 319	6 442	1,0	21,4	21,5
SEGPA	94 786	91 395	- 3 391	- 3,6	4 106	4 159	53	1,3	4,2	4,4
1 - Total classes de collège	2 536 129	2 545 525	9 396	0,4	669 983	676 478	6 495	1,0	20,9	21,0
CAP 1 an	1 986	1 886	- 100	- 5,0	4 484	4 447	- 37	- 0,8	69,3	70,2
CAP 2 ans	82 675	91 346	8 671	10,5	26 328	25 442	- 886	- 3,4	24,2	21,8
CAP 3 ans	131	77	- 54	- 41,2	142	112	- 30	- 21,1	52,0	59,3
Total CAP	84 792	93 309	8 517	10,0	30 954	30 001	- 953	- 3,1	26,7	24,3
BEP 1 an	251	90	- 161	- 64,1	242	182	- 60	- 24,8	49,1	66,9
BEP 2 ans	122 194	36 535	- 85 659	- 70,1	29 457	18 282	- 11 175	- 37,9	19,4	33,4
Total BEP	122 445	36 625	- 85 820	- 70,1	29 699	18 464	- 11 235	- 37,8	19,5	33,5
Bac professionnel en 1 an	276	36	- 240	- 87,0	83		- 83	- 100,0	23,1	0,0
Brevet des métiers d'art (BMA)	918	880	- 38	- 4,1	129	154	25	19,4	12,3	14,9
Terminale pro en 2 ans et BMA**	67 405	884	- 66 521	- 98,7	19 083	142	- 18 941	- 99,3	22,1	13,8
Total bac professionnel en 2 ans et BMA	68 323	1 764	- 66 559	- 97,4	19 212	296	- 18 916	- 98,5	21,9	14,4
Seconde professionnelle en 3 ans	131 898	135 173	3 275	2,5	30 820	32 181	1 361	4,4	18,9	19,2
Première professionnelle en 3 ans	122 647	169 895	47 248	38,5	37 706	37 042	- 664	- 1,8	23,5	17,9
Terminale professionnelle en 3 ans	5 358	108 305	102 947	1 921,4	493	32 582	32 089	6 508,9	8,4	23,1
Total bac professionnel en 3 ans	259 903	413 373	153 470	59,0	69 019	101 805	32 786	47,5	21,0	19,8
Total bac professionnel / BMA	328 502	415 173	86 671	26,4	88 314	102 101	13 787	15,6	21,2	19,7
Mentions complémentaires	5 001	4 857	- 144	- 2,9	1 756	1 823	67	3,8	26,0	27,3
FC, divers pro de niveaux IV et V	2 196	2 453	257	11,7	623	730	107	17,2	22,1	22,9
2 - Total classes de lycée professionnel	542 936	552 417	9 481	1,7	151 346	153 119	1 773	1,2	21,8	21,7
Seconde générale et technologique	391 810	394 527	2 717	0,7	106 086	107 701	1 615	1,5	21,3	21,4
Première générale et technologique	360 094	357 654	- 2 440	- 0,7	103 109	102 547	- 562	- 0,5	22,3	22,3
Terminale générale et technologique	370 048	363 805	- 6 243	- 1,7	100 188	99 443	- 745	- 0,7	21,3	21,5
3 - Total classes de lycée général et technologique	1 121 952	1 115 986	- 5 966	- 0,5	309 383	309 691	308	0,1	21,6	21,7
Total second degré (1 + 2 + 3)	4 201 017	4 213 928	12 911	0,3	1 130 712	1 139 288	8 576	0,8	21,2	21,3

Source : MENJVA - DEPP

Les 10 340 élèves des EREA sont répartis selon leur classe.

* Depuis 2008 DIMA = CPA, CLIPA, Apprenti junior.

** En 2010 uniquement des brevets des métiers d'art (BMA).

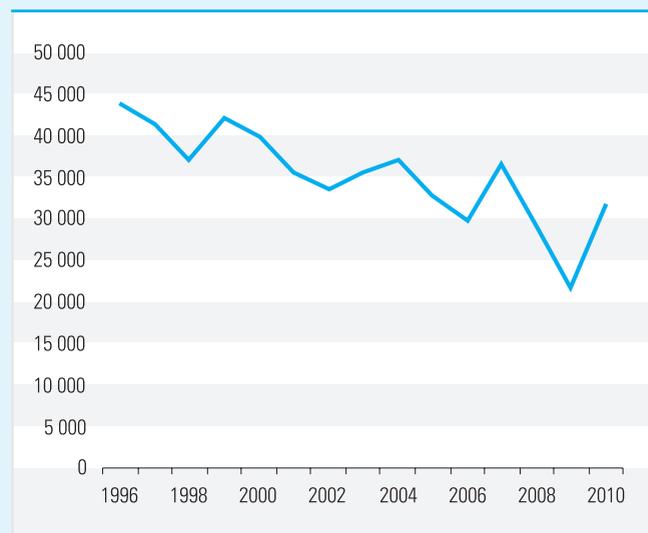
L'augmentation de la part du privé tient au moindre départ de leurs élèves vers le public

Dans l'ensemble des formations du second degré, 157 200 élèves scolarisés en 2009 dans le secteur public ont été accueillis dans le secteur privé à la rentrée 2010, soit 1 800 élèves de plus que l'année précédente. Le flux d'élèves du public vers le privé, qui représente 3,7 % de l'effectif du secteur public, est stable depuis quatre ans.

Parallèlement, 125 500 élèves du secteur privé ont rejoint les formations du secteur public à cette rentrée. Ces départs, en baisse de 8 300 élèves par rapport à 2009, retrouvent le niveau atteint durant les années 2006-2008. Ils ne concernent que 11,1 % des effectifs du secteur privé après 11,9 % observé à la rentrée 2009. En effet, l'année 2009 avait été marquée par une augmentation particulièrement forte des départs du privé vers le public des élèves à l'entrée du lycée d'enseignement général et technologique.

À la rentrée 2010, la stabilité du taux de départ des élèves du public, conjugué au moindre taux de départ du privé, engendre une augmentation du flux net en faveur du secteur privé de 31 700 élèves.

Flux net en faveur du secteur privé dans le second degré



Source : MENJVA-DEPP

TABLEAU 4 – Effectifs du second degré par académie à la rentrée 2010 par rapport à 2009

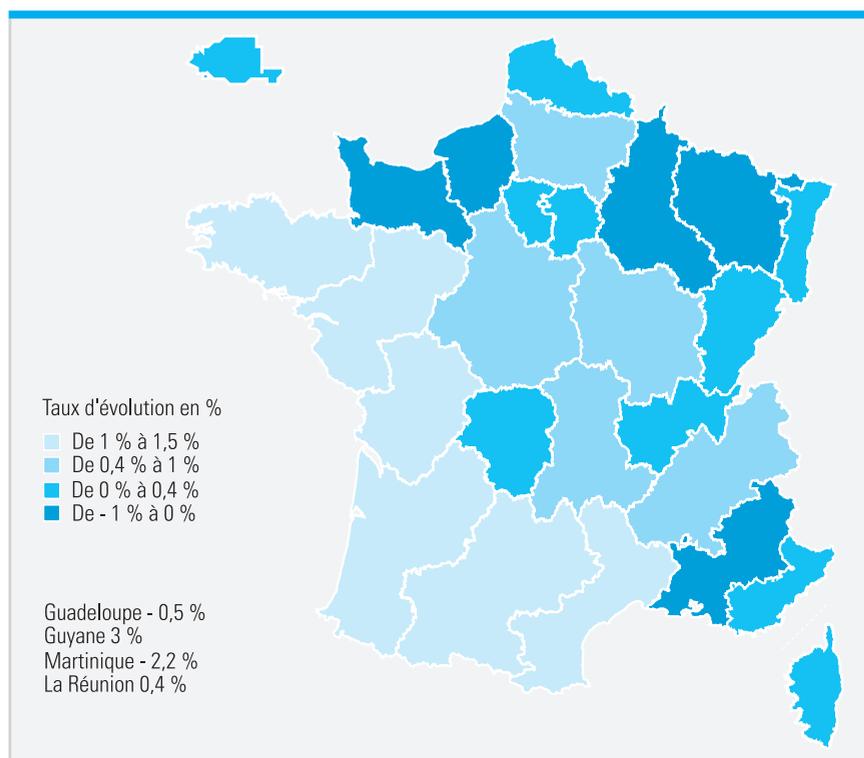
France métropolitaine + DOM - Public et Privé (y compris EREA)

Académies	Total 2 nd degré 2010 (yc SEGPA) (1 + 2 + 3)	Variation 2009/2010 en valeur		Total Collège (1)	Variation relative (%)	Total Lycée prof. (2)	Variation relative (%)	Total LEGT (3)	Variation relative (%)
		absolue (effectifs)	relative (%)						
Aix-Marseille	240 432	- 232	- 0,1	143 312	- 0,5	32 359	2,0	64 761	- 0,2
Amiens	163 270	722	0,4	98 327	0,9	24 690	0,3	40 253	- 0,5
Besançon	94 599	98	0,1	57 674	- 0,1	13 176	1,3	23 749	0,0
Bordeaux	246 806	2 470	1,0	150 022	1,4	32 452	0,1	64 332	0,6
Caen	119 184	- 242	- 0,2	72 816	- 0,3	15 759	- 0,8	30 609	0,4
Clermont-Ferrand	97 704	638	0,7	60 395	1,1	12 969	1,7	24 340	- 0,8
Corse	20 922	0	0,0	12 736	- 1,6	2 479	7,2	5 707	0,6
Dijon	124 576	678	0,5	76 016	0,2	16 542	3,9	32 018	- 0,4
Grenoble	265 556	1 259	0,5	162 756	0,7	30 433	1,1	72 367	- 0,3
Lille	365 258	292	0,1	216 037	0,5	60 520	0,5	88 701	- 1,3
Limoges	50 710	140	0,3	30 406	1,1	7 054	- 0,8	13 250	- 1,0
Lyon	257 053	870	0,3	156 511	0,4	30 594	0,0	69 948	0,5
Montpellier	212 160	2 969	1,4	128 263	0,8	28 742	5,5	55 155	0,9
Nancy-Metz	191 178	- 1 818	- 0,9	111 403	- 0,6	29 045	- 0,4	50 730	- 2,1
Nantes	290 205	2 779	1,0	182 062	1,2	32 922	0,4	75 221	0,6
Nice	164 318	654	0,4	100 514	0,1	19 472	3,8	44 332	- 0,4
Orleans-Tours	197 912	827	0,4	122 017	0,5	23 130	3,0	52 765	- 0,9
Poitiers	130 521	1 850	1,4	81 592	1,6	15 793	2,1	33 136	0,8
Reims	108 684	- 557	- 0,5	65 327	0,0	16 275	0,7	27 082	- 2,3
Rennes	259 318	3 192	1,2	157 177	1,5	31 334	4,0	70 807	- 0,6
Rouen	158 995	- 77	0,0	95 927	- 0,1	21 166	1,6	41 902	- 0,7
Strasbourg	149 807	241	0,2	90 418	0,1	19 229	1,5	40 160	- 0,3
Toulouse	219 211	2 332	1,1	132 248	0,6	28 069	3,5	58 894	1,0
Paris	162 972	555	0,3	86 578	0,7	18 586	1,5	57 808	- 0,6
Créteil	359 707	1 423	0,4	212 960	0,8	49 858	3,4	96 889	- 2,0
Versailles	477 399	370	0,1	284 406	0,1	53 570	0,2	139 423	0,1
Île-de-France	1 000 078	2 348	0,2	583 944	0,4	122 014	1,7	294 120	- 0,7
France métropolitaine	5 128 457	21 433	0,4	3 087 900	0,5	666 218	1,6	1 374 339	- 0,4
Guadeloupe	51 331	- 249	- 0,5	30 068	- 0,6	8 983	0,0	12 280	- 0,6
Guyane	30 648	898	3,0	19 994	1,7	5 255	9,8	5 399	1,8
Martinique	41 785	- 955	- 2,2	23 404	- 0,9	7 885	- 2,7	10 496	- 4,7
La Réunion	100 995	360	0,4	60 637	0,2	17 195	2,7	23 163	- 1,0
DOM	224 759	54	0,0	134 103	0,1	39 318	1,8	51 338	- 1,4
France métró + DOM	5 353 216	21 487	0,4	3 222 003	0,5	705 536	1,6	1 425 677	- 0,4

Source : MENJVA-DEPP

Les 10 340 élèves des EREA sont répartis selon leur classe.

Évolution des effectifs du second degré par académie à la rentrée 2010



Source : MENJVA-DEPP

Seules les académies d'Aix-Marseille, Caen, Nancy-Metz et Reims ont des effectifs scolaires en légère diminution par rapport à 2009.

Dans les DOM, la Guyane et La Réunion enregistrent, comme en métropole, une hausse des effectifs, alors que ceux de la Guadeloupe et de la Martinique, baissent respectivement de 0,5 % et 2,2 %.

**Sylvie Le Laidier, Évelyne Blanché,
Paul-Olivier Gasq, Isabelle Paulin
et Marie-Laurence Jaspard, DEPP B1**

Pour en savoir plus

« Les élèves du second degré à la rentrée 2009 dans les établissements publics ou privés », Note d'Information 10.03, MEN-DEPP, février 2010.

www.education.gouv.fr
depp.documentation@education.gouv.fr

Première étape de la réforme des lycées : la classe de seconde

La création d'un accompagnement personnalisé de deux heures hebdomadaires est l'une des principales nouveautés de la classe de seconde avec l'introduction de deux enseignements d'exploration de 1 heure 30 par semaine. Ces enseignements préparent les élèves au choix des parcours du cycle terminal conduisant au baccalauréat général, technologique ou au brevet de technicien et, au-delà, à réussir leurs études supérieures et leur insertion professionnelle.

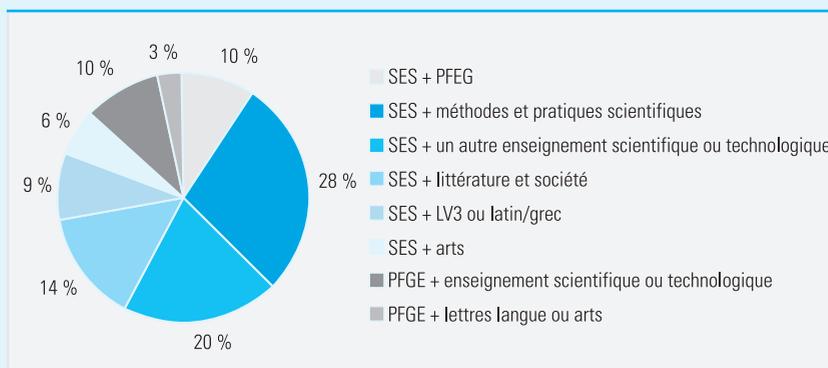
Les élèves choisissent obligatoirement

deux enseignements d'exploration dont, au moins, un enseignement d'économie parmi Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion (PFEG) et Sciences économiques et sociales (SES) ; à titre dérogatoire, ils peuvent choisir trois ou un seul enseignement d'exploration.

94 % des élèves suivent deux enseignements d'exploration, 5 % en suivent trois, seulement 1 % ne suit qu'un seul enseignement. Dans ce dernier cas, les élèves se répartissent entre « création et culture design » (50 %), « éducation physique et sportive » (45 %) et « arts du cirque » (5 %).

Dans les autres cas, 87 % des élèves choisissent SES, 23 % PFGE. 10 % des élèves suivent les deux enseignements d'économie. Dans la plupart des cas, un enseignement d'économie se combine avec le choix d'une autre matière : 28 % suivent SES et « méthodes et pratiques scientifiques », parmi les 20 % qui suivent SES et un autre enseignement scientifique et technologique, 31 % choisissent « sciences et laboratoire » et 26 % « santé et social ». Parmi ceux qui ont choisi PFGE comme enseignement d'économie, les trois quarts choisissent un enseignement scientifique, majoritairement « méthodes et pratiques scientifiques » (31 %).

Répartition des enseignements d'exploration



Source : MENJVA-DEPP